

<http://divergences.be/spip.php?article980>



À propos des centres de rétention... Ces "horreurs de la République"

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2008 - N°15 Octobre 2008 - International - France -

Date de mise en ligne : lundi 29 septembre 2008

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

"Indésirables" se dit de personnes qu'on ne désire pas accueillir dans un pays... Parce qu'elles ne sont pas comme nous, parce que la couleur de leur peau est différente, parce qu'on veut rester entre nous, parce qu'elles viennent voler notre travail, notre pain, nos femmes, parce qu'il n'y a plus de guerres où les envoyer se faire tuer la peau en première ligne, parce qu'on n'a plus besoin d'elles puisque les mines et les usines sont fermées, parce que... C'est un vieux problème bien plus difficile à résoudre quand il s'agit non seulement de refuser l'accueil, mais quand "elles" sont déjà là, sur place, chez nous, qu'elles veulent rester et vont jusqu'à se reproduire [1].

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L397xH255/CIMADE_3-d24de.jpg

Au siècle dernier, le problème se posait déjà. « Six cents mille internés dans quelque deux cents camps : ces chiffres disent assez l'importance de l'internement dans la France des années noires. Le premier camp ouvrit ses portes à Rieucros, en Lozère, en février 1939 pour accueillir les "indésirables étrangers", [...] afflux massifs des Espagnols et des interbrigadistes (volontaires des Brigades internationales). Avec la déclaration de guerre, au mois de septembre suivant, ce fut le tour des "ressortissants des puissances ennemies", en l'occurrence Allemands et Autrichiens, d'être internés puis, dans une moindre mesure, des communistes français.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L397xH245/CIMADE_2-0f67f.jpg

Plus tard, Juifs et Tsiganes, Anglo-saxons...

Le XXe siècle a été le celui des camps. C'est même au tournant du siècle dernier que furent érigés les premiers à Cuba et en Afrique du Sud. Le système se développa ensuite sur tous les continents et dans tous les régimes. Cette généralisation suggère bien des comparaisons. Pour autant, il faut éviter de postuler l'identité des phénomènes observés. D'emblée, la distinction est flagrante entre les camps visant la mort industrielle, la destruction programmée de la personnalité ou la rééducation, l'exploitation économique, la neutralisation des personnes jugées dangereuses ou leur exclusion du corps social. [2] »

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L369xH241/CIMADE_4-adcee.jpg

Entre les indésirables d'hier et d'aujourd'hui, le point commun est l'enfermement.

On compte aujourd'hui en France 24 centres de rétention administrative (CRA) : Bobigny (Seine Saint-Denis), Bordeaux (Gironde), Coquelles (Pas-de-Calais), Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), Lille - Lesquin 1 et 2 (Nord), Lyon - Saint Exupéry (Rhône), Marseille-Canet (Bouches-du-Rhône), Metz (Moselle), le Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), Nantes (Loire-Atlantique), Nice (Alpes maritimes), Paris - dépôt du palais de Justice, Vincennes1 et 2 (Paris), Nîmes (Gard), Plaisir (Yvelines), Palaiseau (Essonne), Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Rennes - Saint-Jacques-de-la-Lande (Ile-et-Vilaine), Rouen - Oissel (Seine maritime), Sète (Hérault), Strasbourg - Geispolsheim (Bas-Rhin), Toulouse - Cornebarrieu et Toulouse - Minimes (Haute-Garonne). Également Pamandzi (Mayotte) auquel il faut ajouter les locaux de rétention administrative (LRA) à Ajaccio - Aéroport Campo Dell'Oro (Corse du Sud), Bastia (Haute-Corse), Cayenne - Rochambeau (Guyane), Cergy-Pontoise (Val d'Oise), Choisy-le-Roi (Val de Marne), Nanterre (Hauts-de-Seine), Cercottes (Loiret), Poitiers (Vienne), Saint-Louis (Haut-Rhin), Tours (Indre-et-Loire). [3]

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L340xH223/CIMADE_1-f2aee.jpg

Les CRA et LRA (de 8 à 280 places) sont discrets et éloignés du centre ville, souvent près d'un aéroport ou d'un port, et sont peu connus du public. Leur fonction est « d'héberger » les étrangers « indésirables » dont les autorités veulent se débarrasser.

Au fil des années, il y en a eu de plus en plus.

À propos des centres de rétention... Ces "horreurs de la République"

En 2003, à l'initiative du ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy « qui prépare déjà la réforme du code concernant l'entrée, le séjour des étrangers et le droit d'asile (Ceseda) », des millions d'euros sont consacrés à construire de nouveaux centres de rétention ou à leur agrandissement et, précise une circulaire, à aménager des « chambres familiales » dotées d'un « matériel de puériculture adapté » pour les enfants que la police appréhendera jusque dans les écoles ou les centres de loisir. À propos des CRA, un rapport de la Cimade décrit des centres « pleins à craquer [où] la présence d'enfants devient peu à peu une habitude ». Un rapport conjoint de l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) et de l'Inspection Générale des Affaires sociales (IGAS) souligne que « la rétention s'apparente de plus en plus à la détention ».

Pour abuser et tromper les âmes sensibles, l'administration policière euphémise le langage à tout va. On ne dit pas cellule mais chambre, on ne dit pas « détenu » mais « retenu », on ne dit pas « camp mais centre », on ne dit pas « parloir » mais « salle de visite », on ne dit pas « judas » mais « trappe de visite », on ne dit pas « évasion » mais « fugue », on ne dit pas « grève de la faim » mais « refus de s'alimenter », on ne dit pas « mouvement de protestation » mais « mouvement d'humeur » [4](2) Enfin on ne dit pas « expulsion » mais « éloignement ».

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L397xH257/camps-d95e2.jpg>

On enferme de plus en plus.

En 2003, 786 places sont disponibles, 969 en 2004.

En décembre, la Cimade édite un livret : Rétention administrative des étrangers. Un an après la loi Sarkozy qui constate la déshumanisation croissante des pratiques et la perte progressive du souci de la protection des personnes. En 2006, 1443 places et, 1693 en 2007, soit plus de 42 % par rapport à 2004.

On expulse de plus en plus.

Les mises en rétention et les expulsions ne cessent de croître : 31 232 personnes, et 197 enfants, sont « retenues » en 2006. En 2007, la Cimade recense 34 379 personnes « retenues » de 24 heures à 32 jours, de 159 nationalités différentes. 7,32% sont des femmes. L'âge moyen des « retenus » est d'environ 32 ans. Parmi eux, 154 couples ou adultes seuls et 242 enfants dont de nombreux nés en France. 47 de ces enfants ont entre 0 et 2 ans (un bébé de 3 semaines est « retenu » au centre de Rennes), 53 sont âgés de 3 à 5 ans, 56 de 6 à 10 ans, 51 de 11 à 17 ans.

Les conditions et les lieux d'interpellation varient : aux frontières, lors de contrôles sur la voie publique, dans les gares, sur le lieu de travail, aux guichets des administrations, dans les prisons, à domicile... Les arrestations ont lieu à la suite de dénonciations, de dépôts de plainte, de rafles, de convocations au tribunal ou lors d'un mariage.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/IMG/gif/9782746709263.gif>

Depuis plus de trente ans, les conditions de vie et de séjour des étrangers sont de plus en plus difficiles. Chaque nouvelle loi (cinq depuis 2002), chaque nouveau texte durcit ces conditions et depuis l'élection de Sarkozy, c'est encore pire. Hortefeux avait annoncé qu'il agirait « sans état d'âme ». C'est effectivement le cas. La politique du chiffre se traduit par des rafles au faciès et renvoient à des souvenirs honteux, de même les arrestations aux guichets des préfectures [5], les centres de rétention bondés, les appels à délation, l'enrôlement des agents des services publics (Inspection du travail, Assedic, ANPE, Sécurité sociale, travailleurs sociaux, Education nationale, la Poste) dans le contrôle policier des étrangers... et aujourd'hui, cette directive européenne « la circulaire de la honte » qui prévoit d'étendre la rétention à 18 mois, la détention et l'éloignement des personnes vulnérables (femmes enceintes, personnes âgées, victimes de tortures), des mineurs isolés et le renvoi des étrangers dans un pays de transit.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L84xH111/images-18-f1eb4.jpg>

Le ministre Hortefeux, dans une conférence de presse, se dit « heureux » de son action. On en voit aujourd'hui les

À propos des centres de rétention... Ces "horreurs de la République"

résultats. Pour les sans-papiers, c'est partout et tout le temps la peur. Peur en allant au travail, en revenant. La peur des enfants quand un parent ne rentre pas à Paris, au cours de l'année scolaire 2006-2007, 30 parents ont été placés en rétention. Depuis l'été 2007, c'est 30 par mois ! Le 20 janvier 2008, Sena, 9 ans, est resté seul 24h enfermé chez lui, terrorisé pendant que son père était en garde à vue au commissariat du Xe arrondissement. Le 8 février 2008, Osman, 2 ans et demi, reste seul pendant 3 jours : son père est en rétention à Vincennes et sa mère accouche à l'hôpital. Le 4 mars 2008, Cécile, 6 ans, et sa sœur Sylvie, 5 ans, sont seules pendant que leurs parents sont en garde à vue au commissariat du XXe arrondissement. En mars 2008, Jennifer, 2 ans, et sa sœur Yasmina, 2 mois et demi, sont seules pendant 15 jours alors que leurs parents sont en rétention, à Vincennes à la Cité. Le 27 mai 2008, même chose pour Jeanne, 2 ans, dont le père est en rétention à Vincennes et la mère au Sénégal. Chaque fois, la police est avertie que les enfants sont seuls au domicile. Pour tous ces cas, des parents, des ami-e-s, militant-e-s du RESF pour veiller à la sécurité des enfants.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/Vincennes-brA_le-56e67.jpg

Mais la peur est là et, parfois, la mort.

« Le chiffre tue », ce n'est pas un slogan, mais la réalité : les accidents et les suicides se multiplient. Chulan Zhang Liu, 51 ans, se défenestre par peur de la police ; John Maïna, 19 ans, se pend après avoir reçu le refus de sa demande d'asile ; Baba Traoré, 29 ans, se jette dans la Marne pour fuir un contrôle et meurt d'un arrêt cardiaque.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L283xH184/resf_A_c_cole_rA_c_tention-d70bd.jpg

Cette politique voulue par Sarkozy, mise en place par le gouvernement Fillon et menée par Hortefeux « sans état d'âme », c'est de la xénophobie d'État. Une politique indigne qui, en stigmatisant l'étranger, incite au racisme et au communautarisme. La conception d'une telle politique, l'élaboration de tels plans, l'organisation et la décision de ces stratégies d'expulsion ont pour conséquences des actions moralement répugnantes et entraîne la responsabilité des dirigeants de ce pays.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH266/CIMADE_9-4f1b4.jpg

Les CRA sont de véritables prisons où l'on enferme les « indésirables » de « l'immigration subie ». Leur accroissement, leur externalisation au Maroc et en Lybie, entre autres pays, sont les moyens d'une gestion industrielle européenne des flux migratoires.

Les CRA « ces « horreurs de la République » comme les qualifiait justement le rapport Mermaz en 2001, sont sévèrement jugés par Alvaro Gil-Robles, commissaire européen aux Droits de l'homme, par les rapports annuels de la Cimade et de la LDH « sont des lieux de violence, d'humiliation, d'arbitraire et de désespoir où se multiplient automutilations et tentatives de suicide, parfois « réussies », qui génèrent des situations explosives.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L288xH400/exe-expulsion-35x65-bd-4ecbc.jpg>

En témoignent les mouvements de protestation et de révolte des « retenus » (grèves de la faim, refus de rentrer dans les chambres) de plus en plus fréquents depuis des mois contre la maltraitance, contre le sort réservé aux sans-papiers... [6] Jusqu'à l'incendie en juin dernier du centre de Vincennes, le plus grand de France (280 places). [7]

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L312xH204/CIMADE_6-892b8.jpg

Cet évènement dramatique, consécutif au décès d'un « retenu », fut l'occasion d'une violente attaque contre ceux et celles qui sont solidaires de la lutte des sans-papiers. Ainsi, le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre (ancien assistant parlementaire de Sarkozy) déclare : « Il n'est pas tolérable que des "collectifs", type RESF (Réseau éducation sans frontières), viennent faire des provocations aux abords de ces centres au risque de mettre en danger des étrangers retenus. L'UMP demande la plus grande fermeté contre les collectifs qui se livrent à ce type d'actions à proximité de lieux où ils n'ont absolument rien à faire. L'UMP demande que dans l'affaire de Vincennes toutes les conséquences soient tirées y compris au plan judiciaire si la responsabilité de membres de collectifs comme RESF

était avérée. [...] Des associations humanitaires ont accès quand elles le veulent à toutes les étapes de la politique de reconduite des étrangers, la CIMADE dans les centres, la Croix Rouge à Roissy, la plus grande transparence étant pratiquée dans notre pays. Raison de plus pour ne pas tolérer que des associations comme RESF viennent semer le désordre au risque de déclencher des émeutes et des actes irréparables. »

<http://divergences.be/sites/divergences.be/IMG/gif/image001.gif>

À la calomnie et à la diffamation pour dégager l'évidente responsabilité du pouvoir [8], RESF répond : « C'est le coup classique du pyromane qui crie au feu et dénonce des innocents. » Cette pitoyable tentative de criminalisation n'intimide personne. RESF a organisé une collecte [9] pour financer le retour des ex-détenus de Vincennes déplacés vers des prisons administratives pour étrangers de province et libérés depuis. Mais scandaleusement abandonnés dans des villes distantes de plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile : Oissel (Rouen), Lille, Nîmes.

Depuis, l'offensive se poursuit : appel à la dissolution de RESF, poursuites pénales de militants (SOS soutien aux Sans papiers, Collectif de soutien aux sans papiers d'Ille-et-Villaine), le décret du 22 août 2008 qui est une remise en cause fondamentale du travail de la Cimade dans les CRA et « constitue une atteinte majeure aux droits des étrangers et au rôle des associations » [10] Lefebvre, Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur et Hortefeux, ministre de l'immigration et de l'identité nationale (sic), conjuguent leurs talents contre les opposants à leur politique que nous ne cesserons de combattre. [11] [12]

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L292xH247/contre_centre_rA_c_tention_1-9cfa2.jpg

Le texte fondateur du Cercle Migrations et Liberté a pour titre "Les droits des migrants révèlent tous les projets de société" [13]. Celle qu'on nous bâtit à€" en France et dans cette Europe qui se couvre de camps d'enfermement et se transforme ainsi en une véritable forteresse à€", en mettant en oeuvre des moyens démesurés pour empêcher l'accès du territoire européen et en expulser les sans-papiers, est une horreur.

Des délinquants dangereux ? Non. Des sans papiers.

La plupart vit en France depuis des années et y des attaches privées et familiales.

Ces hommes, ces femmes ne sont pas des criminels. Ils/elles travaillent, participent à l'économie du pays et accroissent la richesse produite. Ils/elles cotisent à la Sécurité sociale mais n'ont pas le droit de tomber malade, ils/elles cotisent à l'UNEDIC mais n'ont pas droit aux indemnités chômage, ils/elles cotisent aux caisses de retraite mais ne pourront en bénéficier, ils/elles payent des impôts mais ne peuvent accéder à la citoyenneté. Depuis quelques mois, ils/elles sont des centaines à exprimer par la grève une revendication fondamentale : le droit de vivre dignement et sereinement dans le pays où ils travaillent. Ces grèves témoignent qu'ils/elles ne sont pas à part dans la société, mais au cœur du mouvement social.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/IMG/gif/9782707154767R1.gif>

Notre mobilisation ne concerne pas l'amélioration des conditions de la rétention, mais le principe même de l'enfermement pour des raisons administratives... Être sans papiers est une situation administrative et non un crime. Ce n'est pas un délit et ne peut pas l'être. L'enfermement est une atteinte grave aux droits humains. L'idée même de l'enfermement n'est pas admissible.

Il faut agir ici et maintenant contre une politique ignoble qui détruit et sépare les familles, qui touche des victimes ciblées, mais aussi chacun et chacune d'entre nous. Une société se perd en supportant l'inacceptable.

Nous avons conscience que notre réaction collective, massive, ne peut se réduire à la défense des victimes ciblées, car, au-delà de celles-ci, les politiques répressives à l'égard des migrants créent aussi des victimes indirectes. Nous-mêmes, nos enfants.

À propos des centres de rétention... Ces "horreurs de la République"

Que s'inflige une société en laissant faire ?

Notre société peut-elle sortir indemne des rafles et des expulsions ?

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L250xH271/Bebe-retention-pt-5e3ad.jpg>

[14]

Et faudra-t-il attendre, comme pour d'autres périodes de l'Histoire, que ce soient les historiens et autres spécialistes qui révèlent 30,40, 50 ans après, les dégâts causés par de tels actes sur toute une population ?

Ne nous habituons surtout pas. Il ne faut plus entendre cette terrible interrogation des enfants (dans « Laissez-les grandir ici ! ») [15]

: "Est-ce que c'est normal d'avoir peur quand on va à l'école ?"

Les « humanistes » et les sans-papiers

Les gouvernants de ce pays se disent tous "humanistes", "fiers de la France, berceau des droits de l'Homme" et de « nos valeurs ». Sans vergogne. Leurs prédécesseurs le disaient aussi. Pourtant...

Ils disent agir "avec pragmatisme et humanité", "bons sens, humanité et réalisme", qualifient leur politique de "généreuse mais ferme". Le premier d'entre eux, Sarkozy déclare, à l'occasion de la libération d'Ingrid Bétancourt : "La France est prête à se mobiliser chaque fois que quelqu'un est injustement retenu" (sic). Le premier geôlier de France l'entendra-t-il ?

Que ces « humanistes » proclamés qui parlent, jugent et ordonnent "au nom du peuple français" sachent bien que nous n'acceptons pas cette politique indigne qui bafoue les textes nationaux et internationaux de défense des droits humains, ratifiés par la France : Déclaration universelle des droits de l'Homme, Convention de Genève, Convention européenne des droits de l'Homme, Convention internationale des droits de l'enfant.

Pour une Europe ouverte et solidaire.

Il faut en finir avec cette politique brutale et inhumaine et promouvoir une politique qui respecte les Droits humains, la liberté d'installation, le droit de vivre en famille, le droit d'aller à l'école sans la peur au ventre et rétablisse en France un véritable droit d'asile. Et d'abord, fermer tous les centres de rétention.

Les hommes et les femmes naissent libres et égaux en droit. La place des enfants n'est pas en centre de rétention. La place des enfants est à l'école.

[1] Ces "horreurs de la République" : Rapport Mermaz (2001)

[2] Denis Peschanski, *La France des camps. L'internement 1938-1946*, Gallimard, 2002.

[3] CIMADE, Rapport 2007 sur les centres et locaux de rétention administrative. <http://www.cimade.org/publications/16>

[4] Mediapart, Catherine Fouteau, 23 avril 2008 : <http://www.mediapart.fr/journal/france/230408/enfermees-au-depot-avant-expulsion>.

[5] Note de la Préfecture des Hauts de Seine organisant « l'interpellation au guichet » : <http://www.educationsansfrontieres.org/?article12887>

[6] Paroles de retenus : <http://www.educationsansfrontieres.org/?article13816>

[7] Paroles de retenus : <http://www.educationsansfrontieres.org/?article13816> ; Deux témoignages de l'intérieur (CRA de Vincennes) ; <http://www.educationsansfrontieres.org/?article12765>
Témoignage audio sur les CRA

À propos des centres de rétention... Ces "horreurs de la République"

Fréquence Paris Plurielle, dans l'émission Resf qui y est consacrée

http://www.rfpp.net/rubrique.php3?id_rubrique=7

Témoignage d'un retenu

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article13125>

[8] Communiqué du Gisti, La vérité sur Vincennes : <http://www.gisti.org/spip.php?article1152>

[9] Communiqué RESF. La population solidaire supplée l'irresponsabilité et l'inhumanité des autorités

<http://www.educationsansfrontieres.org/?article14757>.

[10] CIMADE Communiqué de presse – 4 septembre 2008

http://www.cimade.org/assets/0000/0982/CP_RETENTION_CIMADE_4_sept_08.pdf

[11] À travers la CIMADE, c'est à l'exercice des droits qu'on porte atteinte

www.educationsansfrontieres.org/?article15292

[12] *Étrangers : silence on enferme !* <http://www.gisti.org/spip.php?article1210>

[13] Cercle Migrations et libertés (CMIL), texte fondateur : *Les droits des migrants révèlent tous les projets de société.*

[14] Alerte de santé publique : « Notre société peut-elle sortir indemne de l'expulsion d'enfants de sans papiers ? »

<http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article5313>. Voir également Miguel Benasayag, Angélique Del Rey et militants de RESF, *La*

chasse aux enfants, La Découverte, avril 2008.

<http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article12800>

Pétition nationale « Laissez-les grandir ici ! » Pour signer la pétition, commander un DVD ou voir le film :

<http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article4633>. 2005 : pétition nationale « Nous les prenons sous notre protection » :

<http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article24>

[15] PÉTITION nationale « LAISSEZ-LES GRANDIR ICI ! »

Pour signer la pétition "Laissez les grandir ici !"

Pour commander un DVD

Pour voir le film

<http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article4633>